

Image not found or type unknown



Refus recours aimable cpam

Par **Sammy999**, le **11/09/2020** à **02:53**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir comment saisir le tribunal administratif après avoir été consolidé de ma maladie professionnelle et après n'avoir reçu aucune réponse de la CPAM dans ma démarche aimable (CRA) au delà du délai de 2 mois.

Faut-il prendre un avocat pour cette affaire ?

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **11/09/2020** à **08:12**

Bonjour,

A priori ce n'est pas de la compétence du Tribunal Administratif mais du Pôle Social du Tribunal Judiciaire (ex Tribunal de Grande Instance)...

Je vous conseillerais au moins de consulter un avocat spécialiste...